

AUDIT HOLDING ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

**ASSOCIATION
Centre Social de la Région d'Ostricourt**

251 Avenue du Maréchal Leclerc

59162 – OSTRICOURT

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

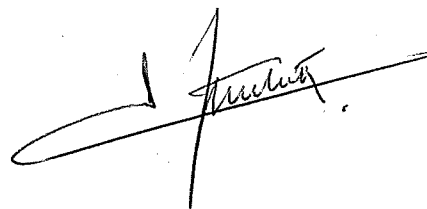
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à HAUBOURDIN
Le 17 avril 2014

Dominique HUCHETTE
Commissaire aux Comptes



CENTRE SOCIAL D'OSTRICOURT

251 Avenue du Maréchal Leclerc

59162 OSTRICOURT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2013

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 Avril 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

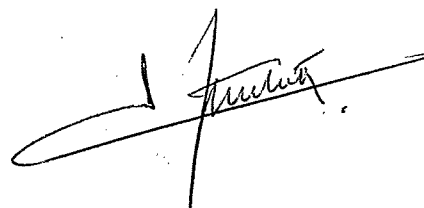
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à HAUBOURDIN
Le 17 avril 2014

Dominique HUCHETTE
Commissaire aux Comptes



CENTRE SOCIAL D'OSTRICOURT

251 Avenue du Maréchal Leclerc

59162 OSTRICOURT

**RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31/12/2013

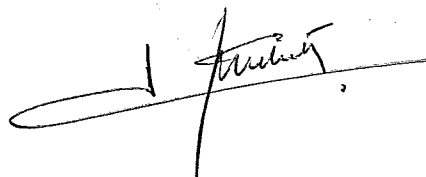
Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Fait à HAUBOURDIN
Le 17 Avril 2014

Dominique HUCHETTE
Commissaire aux Comptes



ACTIF		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amortissements ou provisions	Montant net		
Actif immobilisé	Immob. incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Total					
	Immob. corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	19 404	16 747	2 657	1 218
Autres immobilisations corporelles		52 196	47 099	5 097	8 886	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Total	71 600	63 846	7 754	10 104		
Immob. financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	122		122	22	
Total	122		122	22		
Total	I	71 722	63 846	7 876	10 126	
	Comptes de liaison					
	II					
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Total					
	Avances et acomptes versés sur commandes	271		271	163	
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	5 185	677	4 508	
		Autres créances	61 948		61 948	110 602
		Total	67 404	677	66 727	110 602
	Divers	Autres titres				
Bons de Caisse						
Ccp compte de titres						
Instrument de trésorerie						
Disponibilités		176 256		176 256	102 461	
Charges constatées d'avance (4)	1 470		1 470	1 044		
Total	III	245 130	677	244 453	214 270	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	IV					
Primes de remboursement des emprunts	V					
Ecarts de conversion Actif	VI					
TOTAL DE L'ACTIF	I+II+III+IV+V+VI	316 852	64 523	252 329	224 396	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

C.S. D'OSTRICOURT
BILAN Association

2013

PASSIF		Exercice	Exercice précédent	
Fonds associatifs	Fonds propres			
	Fonds associatif sans droit de reprise (legs, donations, subv, inv., biens renouvelables)	81 408	81 408	
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	59 114	59 114	
	Report à nouveau	-10 405	48 217	
	Résultat de l'exercice	26 343	-58 623	
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	. Apports			
	. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation				
Subventions d'investiss. sur biens non renouvelables par l'organisme	6 031	8 469		
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
Total	I	162 489	138 585	
	Comptes de liaison			
	II			
Prov. et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	6 028	4 023	
	Fonds dédiés s/subventions de fonctionnement	0	0	
	Fonds dédiés s/autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
	Total	III	6 028	4 023
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (1)(3)	1 333	2 669	
	Avances et acomptes reçus s/commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 012	8 973	
	Dettes fiscales et sociales	58 512	56 440	
	Dettes s/immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	9 523	8 732	
	Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	10 432	4 974		
Total	IV	83 812	81 788	
	Ecart de conversion passif			
	V			
TOTAL DU PASSIF		I+II+III+IV+V	252 329	224 396
Renvois	(1) Dont à plus d'un an	665	665	
	Dont à moins d'un an	668	1 336	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs				
Engag. donnés	Sur legs acceptés			
	Autres			

M

C.S. D'OSTRICOURT
COMPTE DE RESULTAT Association

Période de l'exercice 31.12.2013
 Période de l'exercice précédent 31.12.2012

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises Production vendue (Biens (Services liés à des financements réglementaires (Autres services	130 987	124 161
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	130 987	124 161
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels s/opérations à long terme	346 271	337 184
	Subventions d'exploitation	-87	25 092
	Reprises s/provisions (et amortissements), transferts de charges	2 428	2 065
	Cotisations	20 266	42 224
	Autres produits (1)		
	Total des produits d'exploitation I	499 865	530 725
Charges d'exploitation	Marchandises (Achats (Variation de stocks	44 530	41 446
	Matières premières et autres approvisionnements (Achats (Variation de stocks	55 642	68 077
	Autres achats et charges externes (2)	18 828	26 401
	Impôts, taxes et versements assimilés	237 504	330 886
	Salaires et traitements	85 603	110 450
	Charges sociales (amortissements (sur immobilisations (provisions	7 984	6 156
	Dotations d'exploitation (sur actif circulant : provisions (pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association	7 160	7 160
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	457 251	590 575
RESULTAT D'EXPLOITATION I-II		42 614	-59 850
Opér.commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financ.	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobil. de placement et créances d'actif immob.	771	186
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises s/provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	23	117
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V	794	303	
Charges financ.	Dotations financières aux amortissements et provisions	129	166
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI	129	166	
RESULTAT FINANCIER V-VI		665	137
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS I-II+III-IV+V-VI		43 279	-59 713
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier		

84

C.S. D'OSTRICOURT
COMPTE DE RESULTAT (Suite) Association

Période de l'exercice au 31.12.2013
 Période de l'exercice précédent au 31.12.2012

		Exercice	Exercice précédent
Prof. except.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 823	3 771
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	3 338	4 841
	Total des produits exceptionnels	10 161	8 612
Charges except.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 096	25 021
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	27 096	25 021
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-16 935	-16 409
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	1	0
	Report des ressources non utilisées des exerc. antérieurs	0	17 500
	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
	Total des produits	510 819	557 140
	Total des charges	484 476	615 762
	EXCEDENT OU DEFICIT	26 343	-58 623
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Charges		
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

CENTRE SOCIAL D'OSTRICOURT

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos
Le 31/12/2013
Montants exprimés en euros

Ce document comporte 12 pages



SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

D - AUTRES INFORMATIONS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Note 1 : Aucun

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 2 :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Il s'avère que l'application de ces textes ne fait pas apparaître de modification dans l'enregistrement comptable ni dans l'amortissement des biens détenus par l'association.

La mise en oeuvre de ces règlements n'a pas de conséquence sur les états financiers de l'Association.

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Note n° 3 : Immobilisations incorporelles – méthodes d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Fonds commercial		
Logiciels	LINEAIRE	5 Ans

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Logiciels		

Note n° 4 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Construction (installation)		
Matériel transport		
Matériel d'activité	2366	
Matériel informatique		
Matériel de bureau		
Autres immobilisation		
Total	2366	<i>JP</i>

Aucune sortie au cours de l'exercice.

Note n° 5 : Immobilisations corporelles – méthodes d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Bâtiment	LINEAIRE	20 Ans
Agencement	LINEAIRE	5ans ou 10 Ans
Matériel d'activité	LINEAIRE	5 Ans
Matériel de bureau	LINEAIRE	5 Ans
Mobilier de bureau	LINEAIRE	10 Ans
Matériel de Transport	LINEAIRE	5 Ans

Note n° 6 : Amortissements

	Logiciels	Constructions (installation)	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			19 404	52 196	71 600
Amortissements :					
Cumuls exercice antérieur			15 820	43 310	59 130
Dotation de l'exercice			927	3 789	4 716
Reprise de l'exercice					
VALEUR NETTE COMPTABLE			2 657	5 097	7 754

Note n° 7 : Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	122	122	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	4 508	4 508	
Autres	61 948	61 948	
Charges constatées d'avance	1 470	1 470	
TOTAL	68 048	68 048	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

24

2 BILAN PASSIF

Note n° 8 : Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾	81 408			81 408
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves ⁽²⁾	59 114			59 114
Report à nouveau	48 217		58 622	-10 405

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

Note n° 9 : Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports ⁽¹⁾				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	8 469	899	3337	6 031
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				

⁽¹⁾ Dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association et maintenues au passif.

Note n° 10 : Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques		0		0
Provisions pour charges	4 023	2 005	0	6 028
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire	0	0	0	0

Les provisions pour charges sont constituées de :

- une provision pour indemnité de départ à la retraite pour 6 028 €.

Modalités de calcul :

Texte Convention : « 1/60^e de la Rémunération annuelle par année de présence dans l'entreprise avec un maximum de 15 ans »

Note n° 11 :

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif ^a		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	1 333	668	665	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 012	4 012		
Dettes fiscales et sociales	58 512	58 512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	9 523	9 523		
Produits constatés d'avance	10 432	10 432		
TOTAL	83 812	83 147	665	
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 336			

Note n° 12:

Fonds dédiés – Tableau de suivi
Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194) D=A-B+C
Ressources					
TOTAL		0	0	0	0

Note n° 13: Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	6 647	3 597
Fournisseurs factures non parvenues	2 326	415

Note n° 14 : Dettes fiscales et sociales

Provision congés payés :	23 186,00 €
Urssaf :	8 389,00 €
Agrr :	6 781,00 €
Cirica :	452,00 €
CPM Prévoyance :	1 207,00 €
Pôle santé travail :	325,00 €
Taxe sur les salaires :	1 060,00 €
Charges sociales congés payés :	10 485,00 €
Personnel charges à payer :	4 276,00 €
Organismes sociaux à payer :	2 115,00 €
Etat charges à payer :	236,00 €

TOTAL 58 512,00 €

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 15 : Ventilation de l'effectif

Le nombre de salarié embauchés durant l'année 2013 est de 25 personnes correspondant à 9,11 Equivalents Temps Pleins :

Catégories	Nombre de salariés	Personnel Salarié en ETP
- Cadres Permanents	1	1
- Cadre chargé de mission	1	0,00
- Non cadres	4	3,42
- Animateurs Permanents	3	2,72
- Animateurs Saisonniers	14	1,26
- CUI-Cae	1	0,57
-CUI-Cae emploi d'avenir	1	0,14
TOTAL	25	9,11

Note n° 16 : Contributions volontaires en nature - Evaluation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Prêt de salle		7 160,00 €
	Total	7 160,00 €

D - ATURES INFORMATIONS

Note n° 17 : Indemnité de Départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour un montant de 6 028,00€.

Note n° 18 : Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 46 652 € en 2013.

